



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr.: Générale
17 octobre 2007

Français
Original: Anglais

Conférence générale

Douzième session

Vienne, 3-7 décembre 2007

Point 10 b) de l'ordre du jour provisoire

Situation financière de l'ONUDI

Rapport du Directeur général

Le présent document rend compte de la situation financière de l'ONUDI au 30 septembre 2007.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Aperçu général.	1	2
II. Budget ordinaire et budget opérationnel.	2-4	3
III. Contributions.	5-6	3
IV. Droit de vote.	7-8	4
V. Plans de paiement pluriannuels.	9-13	5
VI. Solde inutilisé des crédits ouverts et intérêts en sus des intérêts créditeurs prévus dans le budget.	14-15	6
VII. Mesures à prendre par la Conférence.	16	7
Annexe		
Budget ordinaire: état des contributions.		8

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



I. Aperçu général

1. La situation financière au 30 septembre 2007 peut, dans ses grandes lignes, se résumer comme suit:

a) Le taux global d'exécution du budget ordinaire (75,8 %) est supérieur à celui de l'exercice biennal précédent (75 %). Il devrait atteindre entre 91 et 93 % environ d'ici à la fin de l'exercice;

b) Le budget opérationnel a enregistré un excédent de 2,1 millions d'euros, obtenu grâce à un taux de vacance de postes plus élevé que celui retenu pour l'établissement du budget et à des économies réalisées sur les engagements de dépenses de l'exercice précédent. La réserve a ainsi été portée de 5,1 millions d'euros au 1^{er} janvier 2006 à 7,2 millions d'euros au 30 septembre 2007;

c) Les dépenses engagées pour la gestion des bâtiments s'élèvent à 31,9 millions d'euros, contre 33,3 millions d'euros pour la même période de l'exercice biennal précédent;

d) Le montant des ressources de trésorerie au titre du budget ordinaire (y compris le Fonds de roulement) s'établit à 49,3 millions d'euros contre 54,6 millions d'euros au 30 septembre 2006 et 41,3 millions d'euros au 30 septembre 2005;

e) Le taux de recouvrement des contributions pour 2007 se situe à 69,1 %, contre 87,1 % en 2006 et 85,9 % en 2005. Cependant, le 5 octobre 2007, le taux pour l'année en cours est monté à 90,7 % grâce à la contribution d'un donateur important;

f) Le taux de recouvrement des arriérés de contribution des années antérieures par rapport aux contributions de l'année en cours est de 6,6 %, contre 6,7 % en 2006 et 4,7 % en 2005.

g) Le montant des contributions non acquittées se chiffre à 137,3 millions d'euros, dont 69,2 millions d'euros dus par les États-Unis d'Amérique et 2,1 millions d'euros dus par l'ex-Yougoslavie (voir annexe), contre 124,8 millions d'euros au 30 septembre 2006 et 124,1 millions d'euros au 30 septembre 2005. Cependant, comme indiqué à l'alinéa e), le montant pour l'année en cours a été ramené à 120,9 millions le 5 octobre 2007;

h) Le solde du Fonds de roulement s'établit à 7 423 030 euros, mais au 30 septembre 2007, un montant de 6 206 euros n'y avait pas encore été versé;

i) Un montant provisoire de 6 987 212 euros provenant du solde inutilisé des crédits ouverts, recouvré entre le 1^{er} novembre 2006 et le 30 septembre 2007, et un montant de 345 330 euros provenant des intérêts perçus en sus des intérêts créditeurs prévus au budget, soit 7 332 542 euros au total, devront être reversés en janvier 2008, à moins que les États Membres en décident autrement;

j) Des informations à jour sur l'état actuel des contributions et l'exercice du droit de vote au 27 novembre 2007 seront données dans un document de séance.

II. Budget ordinaire et budget opérationnel (janvier 2006 à septembre 2007)

2. Le taux global d'exécution du budget ordinaire se chiffre à 75,8 % des crédits ouverts en montant brut, ce qui fait apparaître une hausse par rapport à l'exercice précédent (75 %). Ce taux devrait atteindre entre 91 et 93 % environ au cours du dernier trimestre de l'exercice en raison de l'exécution accélérée des programmes et correspondre au taux de recouvrement des contributions de l'exercice biennal. D'autres décaissements et engagements de dépenses ayant trait aux services de conférence et aux services communs en rapport avec la douzième session de la Conférence générale seront effectués avant la fin de l'année.

3. Les dépenses imputées sur le budget opérationnel ont été maintenues au moyen d'une hausse du taux de vacance de postes par rapport à celui retenu pour l'établissement du budget. La réserve a ainsi été portée de 5,1 millions d'euros au 1^{er} janvier 2006 à 7,2 millions d'euros au 30 septembre 2007. Le montant de la réserve à la fin de l'exercice dépendra des recettes et des dépenses effectives.

4. Le budget alloué à la gestion des bâtiments a été exécuté conformément au programme de travail. Au 30 septembre 2007, les dépenses pour la période 2006-2007 s'élevaient à 31,9 millions d'euros, contre 33,3 millions d'euros pour la même période de l'exercice biennal précédent.

III. Contributions

A. Recouvrement

5. Pour 2007, 78 États Membres, dont 14 font partie des pays les moins avancés (PMA), ont acquitté l'intégralité de leurs contributions; 28 autres, dont 6 PMA, ont effectué des versements partiels et/ou vu leur quote-part réduite au titre du reversement des soldes inutilisés. Les contributions recouvrées pour l'année en cours, au 30 septembre 2007, ventilées par liste d'États, sont récapitulées au tableau 1.

Tableau 1

Recouvrement des contributions, janvier-septembre 2007 (En millions d'euros)

Liste d'États*	Année en cours	Années antérieures	Total
A	7,82	3,30	11,12
B	41,55	0,00	41,55
C	0,30	0,25	0,55
D	2,39	1,43	3,82
Autres	0,00	0,01	0,01
États-Unis d'Amérique	0,00	0,03	0,03
ex-Yougoslavie	0,00	0,00	0,00
Total	52,06	5,02	57,08

* Voir le document GC.12/5.

B. Contributions non acquittées

6. L'état détaillé des contributions non acquittées au 30 septembre 2007 est présenté à l'annexe du présent document. Le tableau 2 donne des renseignements sur les quotes-parts et sur les contributions non acquittées, ventilées par liste d'États.

Tableau 2

Quotes-parts et contributions non acquittées au 30 septembre 2007

Liste d'États*	Quotes-parts (%)	Millions d'euros		
		Année en cours	Années antérieures	Total
A	11,611	0,93	2,83	3,76
B	77,360	16,77	0,00	16,77
C	7,770	5,56	32,69	38,25
D	3,251	0,06	6,80	6,86
Autres	0,008	0,01	0,37	0,38
Total partiel	100,000	23,33	42,69	66,02
États-Unis d'Amérique		0,00	69,16	69,16
ex-Yougoslavie		0,00	2,08	2,08
Total	100 %	23,33	113,93	137,26

* Voir le document GC.12/5.

IV. Droit de vote

7. Comme indiqué à l'annexe du présent document, au 30 septembre 2007, 39 États Membres étaient suspendus de l'exercice du droit de vote, conformément à l'Article 5.2 de l'Acte constitutif et à l'alinéa b) de l'article 5.5 du règlement financier (voir le tableau 3).

Tableau 3

Suspension de l'exercice du droit de vote au 30 avril 2006

	Nombre d'États Membres suspendus		
	2007	2006	2005
Conférence générale	39	41	46
Conseil du développement industriel	1	2	3
Comité des programmes et des budgets	0	1	1

8. Afin de recouvrer leur droit de vote pour le reste de l'année 2007, ces États Membres doivent verser l'intégralité de leurs contributions pour 2004 et les années antérieures, y compris les avances au Fonds de roulement, et effectuer des versements partiels pour 2005, soit un montant total minimum de 31 709 250 euros.

V. Plans de paiement pluriannuels

9. Le tableau 4 récapitule l'état actuel de l'exécution des plans de paiement des États Membres approuvés en vue de réduire les arriérés de contributions. Le Secrétariat a noté avec satisfaction que depuis la publication du document GC.11/13, les États Membres suivants avaient effectué tous les versements conformément à leurs plans de paiement: Kazakhstan, Lituanie et Slovénie. Le Secrétariat a également noté avec satisfaction que tous les autres États Membres énumérés ci-dessous se sont acquittés de toutes les obligations énoncées dans leurs plans de paiement pluriannuels. Il reconnaît les efforts considérables déployés par ces États pour honorer les engagements qu'ils avaient pris lorsqu'ils avaient présenté leurs plans. Des négociations concernant des plans de paiements ont été entamées avec un certain nombre d'autres États Membres.

10. Le Secrétariat en conclut que le système des plans de paiement pluriannuels, introduit et recommandé par le Groupe de discussion à composition non limitée sur le versement dans les délais des quotes-parts en 1998 (IDB.19/12 et IDB.19/Dec.5), a eu un effet positif en ce sens qu'il encourage et aide les États Membres à réduire leurs arriérés de contributions et leur donne un moyen de montrer leur détermination à s'acquitter de leurs obligations financières envers l'ONUDI. Les autres États Membres ayant des arriérés de contributions sont invités à envisager de présenter des plans de paiement afin de les réduire progressivement.

Tableau 4
État des plans de paiement au 30 septembre 2007
(Montants en euros)

<i>État Membre</i>	<i>Montant total des arriérés visés par le plan*</i>	<i>Montants reçus ou dus en 2007</i>	<i>Montant restant à acquitter au 30 septembre 2007</i>	<i>Durée (en années)</i>	<i>Date de versement de l'annuité due en 2007</i>	<i>Annuité due</i>	<i>Versement effectué ou dû en 2007</i>
Afghanistan	90 615	19 799	17 980	Cinq	Février	Quatrième	Février
Azerbaïdjan	1 269 247	132 024	634 622	Dix	Mai	Cinquième	Février
Burundi	68 561	15 840	62 760	Cinq	Décembre	Deuxième	Décembre
Guinée équatoriale**	136 070	68 035	4 699	Trois	Décembre	Troisième	Février
Lituanie	434 241	110 266	110 266	Cinq	Décembre	Cinquième/dernière	Août
Ukraine	9 711 236	1 013 695	3 929 752	Dix	Octobre	Septième	Août
Total	11 709 970	1 359 659	4 760 079				

* Montant total des arriérés au moment de la signature du plan.

** Guinée équatoriale: Un versement de 68 035 euros ayant été reçu cette année, le solde à acquitter est de 4 699 euros.

Mesures d'incitation et de contre-incitation

11. Aucun fait nouveau n'est intervenu sur cette question depuis l'établissement du document GC.11/13. Le Comité des contributions de l'Organisation des Nations Unies n'a reçu jusqu'à présent aucune directive de l'Assemblée générale à ce sujet. Le Comité a noté que les plans de paiement pluriannuels étaient la seule mesure sur laquelle une décision avait été prise jusqu'à présent. Les décisions concernant les autres conclusions et recommandations étaient encore à l'étude. Le Comité a décidé de ne pas examiner plus avant la question des mesures propres à encourager le

paiement des arriérés à moins qu'il ne reçoive à cet effet des directives de l'Assemblée générale (A/60/11).

Arriérés dus par d'anciens États Membres

12. Les États-Unis d'Amérique doivent à l'ONUDI les montants suivants:

	<i>Euros</i>
Contributions pour la période 1994-1996	69 155 281
Impôts sur le revenu (au titre de l'accord relatif au remboursement des impôts)	<u>955 784</u>
Total	<u>70 111 065</u>

Le Secrétariat suit régulièrement la question avec le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne afin d'obtenir le versement de ce montant.

13. Les arriérés de contribution de l'ex-Yougoslavie pour la période 1994-2001 se montent à 2 081 599 euros. Comme indiqué dans de précédents documents destinés aux organes directeurs, notamment au paragraphe 11 du document GC.11/13, on attend une décision de l'Assemblée générale pour apporter une solution à cette question à l'échelle du système. Ce point est inscrit à l'ordre du jour de la soixante-deuxième session qui s'est tenue en septembre 2007.

VI. Solde inutilisé des crédits ouverts et intérêts en sus des intérêts créditeurs prévus dans le budget

14. Des renseignements détaillés sur le montant des soldes inutilisés des crédits ouverts à reverser en 2007 (1 719 678 euros) ont été donnés au paragraphe 17 du document IDB.33/10 et les parts correspondantes ont été reversées aux États Membres le 1^{er} janvier 2007.

Montant provisoire des soldes inutilisés et intérêts créditeurs à reverser au 1^{er} janvier 2008

15. Au 30 septembre 2007, le montant provisoire total du solde inutilisé des crédits ouverts pour les exercices 1992-1993 et de 1996 à 2005 est de 6 987 212 euros et les intérêts perçus en sus des intérêts créditeurs prévus au budget s'élèvent à 345 330 euros, ce qui porte à 7 332 542 euros le montant total qui devra être reversé en janvier 2008, conformément aux alinéas b) et c) de l'article 4.2 du règlement financier, aux États Membres ayant réglé la totalité de leurs contributions pour les exercices en question, au prorata de leurs quotes-parts pour ces exercices et suivant la formule de la courbe en "S" pour les inciter à payer rapidement les contributions mises en recouvrement, dont on trouve le détail dans le document IDB.32/3. Les parts correspondantes seront dûment indiquées dans les avis de mise en recouvrement pour 2008. Les États Membres sont toutefois invités à renoncer volontairement à leurs parts en faveur de programmes axés sur les priorités thématiques et/ou de toutes autres affectations spéciales de leur choix.

VII. Mesures à prendre par la Conférence

16. Le Conseil pourrait envisager d'adopter le projet de décision suivant:

“La Conférence générale:

- a) Prend note des informations figurant dans le document GC.12/6;
- b) Prie instamment les États Membres qui n'ont pas encore réglé leurs contributions, y compris pour ce qui est des avances au Fonds de roulement et des arriérés d'années antérieures, de le faire sans plus tarder;
- c) Prie le Directeur général de poursuivre ses efforts et ses contacts avec les États Membres en vue de recouvrer les arriérés de contribution.”

Annexe

**Budget ordinaire: état des contributions
au 30 septembre 2007**
(En euros)

<i>État Membre</i>	<i>Contributions impayées</i>	<i>Fonds de roulement (2007)</i>	<i>Total dû</i>	<i>Années</i>	<i>Droits de vote^a</i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
Afghanistan	17 980	-	17 980	2002 (p)-2007	Oui	Plan de paiement ^b
Afrique du Sud	-	-	-	-	Oui	
Albanie	-	-	-	-	Oui	
Algérie ^c	76 195	-	76 195	2007 (p)	Oui	
Allemagne	-	-	-	-	Oui	
Angola	-	-	-	-	Oui	
Arabie saoudite	100	-	100	2007 (p)	Oui	
Argentine	8 696 190	-	8 696 190	1999 (p)-2007	Non	5 585 260
Arménie	913 268	-	913 268	1992 (p)-2007	Non	906 810
Autriche	-	-	-	-	Oui	
Azerbaïdjan	634 622	-	634 622	1995 (p)-2007	Oui	Plan de paiement ^b
Bahamas	11 394	-	11 394	2007 (p)	Oui	
Bahrein	102 483	59	102 542	2004 (p)-2007	Non	17 710
Bangladesh	-	-	-	-	Oui	
Barbade	10 713	-	10 713	2007 (p)	Oui	
Bélarus	-	-	-	-	Oui	
Belgique	-	-	-	-	Oui	
Belize	1 247	-	1 247	2006 (p)-2007	Oui	
Bénin	1 735	-	1 735	2007 (p)	Oui	
Bhoutan	-	-	-	-	Oui	
Bolivie	27 268	-	27 268	2005 (p)-2007	Oui	
Bosnie-Herzégovine	-	-	-	-	Oui	
Botswana	-	-	-	-	Oui	
Brésil	24 797 001	-	24 797 001	1995 (p)-2007	Non	18 955 610
Bulgarie	-	-	-	-	Oui	
Burkina Faso	-	-	-	-	Oui	
Burundi	62 760	-	62 760	1994 (p)-2007	Non	60 670
Cambodge	-	-	-	-	Oui	
Cameroun	-	-	-	-	Oui	
Cap-Vert	99 062	-	99 062	1991 (p)-2007	Non	96 970
Chili	518 060	-	518 060	2005 (p)-2007	Oui	
Chine	-	-	-	-	Oui	
Chypre	-	-	-	-	Oui	
Colombie	-	-	-	-	Oui	
Comores	137 604	-	137 604	1986 (p)-2007	Non	135 510
Costa Rica	184 804	-	184 804	1998 (p)-2007	Non	97 690
Côte d'Ivoire	-	-	-	-	Oui	
Croatie	-	-	-	-	Oui	

<i>État Membre</i>	<i>Contributions impayées</i>	<i>Fonds de roulement (2007)</i>	<i>Total dû</i>	<i>Années</i>	<i>Droits de vote^a</i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
Cuba	113 458	-	113 458	2005 (p)-2007	Oui	
Danemark	-	-	-	-	Oui	
Djibouti	96 510	-	96 510	1991 (p)-2007	Non	94 420
Dominique	3 120	-	3 120	2003 (p)-2007	Non	1 030
Égypte	-	-	-	-	Oui	
El Salvador	260 960	2 222	263 182	1988-2007	Non	196 250
Émirats arabes unis	-	-	-	-	Oui	
Équateur	14 417	-	14 417	2007 (p)	Oui	
Érythrée	-	-	-	-	Oui	
Espagne	-	-	-	-	Oui	
Éthiopie	-	-	-	-	Oui	
ex-République yougoslave de Macédoine	13 775	-	13 775	2005 (p)-2007	Oui	
Fédération de Russie	-	-	-	-	Oui	
Fidji	8 576	-	8 576	2006 (p)-2007	Oui	
Finlande	-	-	-	-	Oui	
France	-	-	-	-	Oui	
Gabon	39 249	-	39 249	2004 (p)-2007	Non	5 150
Gambie	77 031	-	77 031	1992 (p)-2007	Non	74 940
Géorgie	1 599 143	-	1 599 143	1992 (p)-2007	Non	1 588 030
Ghana	4 361	-	4 361	2007 (p)	Oui	
Grèce	-	-	-	-	Oui	
Grenade	67 217	-	67 217	1993 (p)-2007	Non	65 120
Guatemala	374	-	374	2007 (p)	Oui	
Guinée	10 697	-	10 697	2004 (p)-2007	Non	1 700
Guinée-Bissau	119 735	-	119 735	1988 (p)-2007	Non	117 640
Guinée équatoriale	4 699	-	4 699	2005 (p)-2007	Oui	
Guyana	-	-	-	-	Oui	
Haïti	5 852	-	5 852	2006 (p)-2007	Oui	
Honduras	-	-	-	-	Oui	
Hongrie	-	-	-	-	Oui	
Inde	200	-	200	2007 (p)	Oui	
Indonésie	-	-	-	-	Oui	
Iran (République islamique d')	192 649	-	192 649	2006 (p)-2007	Oui	
Iraq	-	-	-	-	Oui	
Irlande	-	-	-	-	Oui	
Israël	-	-	-	-	Oui	
Italie	-	-	-	-	Oui	
Jamahiriya arabe Libyenne	144 754	-	144 754	2007	Oui	
Jamaïque	12 902	-	12 902	2006 (p)-2007	Oui	
Japon ^e	16 256 281	-	16 256 281	2007 (p)	Oui	
Jordanie	11 888	-	11 888	2007 (p)	Oui	
Kazakhstan	-	-	-	-	Oui	
Kenya	263	-	263	2007 (p)	Oui	
Kirghizistan	378 676	-	378 676	1993 (p)-2007	Non	376 580

<i>État Membre</i>	<i>Contributions impayées</i>	<i>Fonds de roulement (2007)</i>	<i>Total dû</i>	<i>Années</i>	<i>Droits de vote^a</i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
Koweït	174 124	-	174 124	2007 (p)	Oui	
Lesotho	620	-	620	2007 (p)	Oui	
Liban	27 950	-	27 950	2006 (p)-2007	Oui	
Libéria	108 925	-	108 925	1990 (p)-2007	Non	106 830
Lituanie	-	-	-	-	Oui	
Luxembourg	-	-	-	-	Oui	
Madagascar	-	-	-	-	Oui	
Malaisie	-	-	-	-	Oui	
Malawi	-	-	-	-	Oui	
Maldives	-	-	-	-	Oui	
Mali	4 270	-	4 270	2006 (p)-2007	Oui	
Malte	-	-	-	-	Oui	
Maroc	-	-	-	-	Oui	
Maurice	-	-	-	-	Oui	
Mauritanie	79 734	-	79 734	1992 (p)-2007	Non	77 640
Mexique	2 047 055	-	2 047 055	2007 (p)	Oui	
Moldova	789 729	-	789 729	1994 (p)-2007	Non	786 280
Monaco	-	-	-	-	Oui	
Mongolie	463	-	463	2007 (p)	Oui	
Monténégro	-	-	-	-	Oui	
Mozambique	467	-	467	2007 (p)	Oui	
Myanmar	21 850	-	21 850	2005 (p)-2007	Oui	
Namibie	-	-	-	-	Oui	
Népal	16 515	-	16 515	2004 (p)-2007	Non	3 430
Nicaragua	137 590	-	137 590	1986 (p)-2007	Non	135 500
Niger	99 097	-	99 097	1991 (p)-2007	Non	97 000
Nigéria	88 671	-	88 671	2006 (p)-2007	Oui	
Norvège	-	-	-	-	Oui	
Nouvelle-Zélande	-	-	-	-	Oui	
Oman	-	-	-	-	Oui	
Ouganda	-	-	-	-	Oui	
Ouzbékistan	479 400	-	479 400	1997 (p)-2007	Non	437 880
Pakistan	58 322	-	58 322	2007 (p)	Oui	
Panama	34 935	-	34 935	2006 (p)-2007	Oui	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	22 251	-	22 251	2003 (p)-2007	Non	10 090
Paraguay	24 641	-	24 641	2006 (p)-2007	Oui	
Pays-Bas	-	-	-	-	Oui	
Pérou	320 099	-	320 099	2005 (p)-2007	Oui	
Philippines	43 059	-	43 059	2007 (p)	Oui	
Pologne	-	-	-	-	Oui	
Portugal	508 704	-	508 704	2007 (p)	Oui	
Qatar	-	-	-	-	Oui	
République arabe syrienne	-	-	-	-	Oui	
République centrafricaine	114 425	-	114 425	1989 (p)-2007	Non	112 330

<i>État Membre</i>	<i>Contributions impayées</i>	<i>Fonds de roulement (2007)</i>	<i>Total dû</i>	<i>Années</i>	<i>Droits de vote^a</i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
République de Corée	-	-	-	-	Oui	
République démocratique du Congo	135 962	-	135 962	1989 (p)-2007	Non	125 890
République démocratique populaire lao	-	-	-	-	Oui	
République dominicaine	474 714	3 461	478 175	1986-2007	Non	377 360
République du Congo	-	-	-	-	Oui	
République populaire démocratique de Corée	-	-	-	-	Oui	
République tchèque	-	-	-	-	Oui	
République-Unie de Tanzanie	11 703	-	11 703	2006 (p)-2007	Oui	
Roumanie	-	-	-	-	Oui	
Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord	-	-	-	-	Oui	
Rwanda	-	-	-	-	Oui	
Sainte-Lucie	-	-	-	-	Oui	
Saint-Kitts-et-Nevis	467	-	467	2007 (p)	Oui	
Saint-Vincent-et-les Grenadines	113 895	-	113 895	1989 (p)-2007	Non	111 800
Sao Tomé-et-Principe	137 604	-	137 604	1986 (p)-2007	Non	135 510
Sénégal	4 830	-	4 830	2007 (p)	Oui	
Serbie	-	-	-	-	Oui	
Seychelles	54 423	-	54 423	1995 (p)-2007	Non	47 960
Sierra Leone	622	-	622	2007 (p)	Oui	
Slovaquie	-	-	-	-	Oui	
Slovénie	-	-	-	-	Oui	
Somalie	137 603	-	137 603	1986 (p)-2007	Non	135 510
Soudan	20 907	-	20 907	2005 (p)-2007	Oui	
Sri Lanka	-	-	-	-	Oui	
Suède	4 176	-	4 176	2007 (p)	Oui	
Suisse	-	-	-	-	Oui	
Suriname	46 952	-	46 952	1996 (p)-2007	Non	43 510
Swaziland	-	-	-	-	Oui	
Tadjikistan	147 919	-	147 919	1995 (p)-2007	Non	145 830
Tchad	97 532	-	97 532	1991 (p)-2007	Non	95 440
Thaïlande	-	-	-	-	Oui	
Timor-Leste	-	-	-	-	Oui	
Togo	57 985	-	57 985	1994 (p)-2007	Non	55 890
Tonga	70	-	70	2007 (p)	Oui	
Trinité-et-Tobago	-	-	-	-	Oui	
Tunisie	7 409	-	7 409	2007 (p)	Oui	
Turkménistan	224 354	464	224 818	1995-2007	Non	211 280
Turquie	-	-	-	-	Oui	
Ukraine	2 916 057	-	2 916 057	1997 (p)-2007	Oui	Plan de paiement ^b
Uruguay	176 605	-	176 605	2005 (p)-2007	Oui	
Vanuatu	81 291	-	81 291	1992 (p)-2007	Non	79 200

État Membre	Contributions impayées	Fonds de roulement (2007)	Total dû	Années	Droits de vote ^a	Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote
Venezuela (République bolivarienne du)	153 976	-	153 976	2007 (p)	Oui	
Viet Nam	63 177	-	63 177	2005 (p)-2007	Oui	
Yémen	6 279	-	6 279	2007 (p)	Oui	
Zambie	6 459	-	6 459	2005 (p)-2007	Oui	
Zimbabwe	6 988	-	6 988	2007 (p)	Oui	
Total partiel	66 022 128	6 206	66 028 334			31 709 250
ex-Yougoslavie ^c	2 081 599		2 081 599	1990 (p)-2001		
État non membre: États-Unis d'Amérique ^d	69 155 281		69 155 281	1994 (p)-1996		
Total	137 259 008	6 206	137 265 214			31 709 250

État récapitulatif des contributions impayées par exercice biennal / année:		Euros
1986 / 1987		90 872
1988 / 1989		164 200
1990 / 1991		1 121 899
1992 / 1993		1 555 665
1994 / 1995		43 688 045
1996 / 1997		36 569 686
1998 / 1999		7 455 843
2000 / 2001		5 599 460
2002 / 2003		6 508 043
2004 / 2005		7 594 895
2006		3 582 157
Total partiel		113 930 765
2007		23 328 243
Total		137 259 008

Notes:

(p) Paiement partiel.

^a L'exercice du droit de vote de 39 États Membres a été suspendu conformément à l'Article 5.2 de l'Acte constitutif de l'ONUDI.^b Dans ses décisions GC.11/Dec.11, GC.10/Dec.12 et GC.9/Dec.12, la Conférence générale a rétabli le droit de vote de l'Afghanistan, de l'Azerbaïdjan et de l'Ukraine conformément à l'Article 5.2 de l'Acte constitutif.^c Contribution sur le point d'être réglée.^d État Membre de l'ONUDI jusqu'au 31 décembre 1996.^e Au 5 octobre 2007, l'Algérie et le Japon avaient acquitté l'intégralité de leurs contributions (76 195 et 16 256 281 euros, respectivement), ce qui a porté le taux de recouvrement pour l'année en cours à 90,7 %.